

# UNITÉ VIE ASSOCIATIVE

## POINTS DE REPÈRE 2014

**Genève,  
ville sociale et solidaire**

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)





# SOMMAIRE

Editorial	5
Introduction	6
<b>Le Département de la cohésion et de la solidarité et le tissu associatif</b>	
Les subventions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	7
<b>Contexte</b>	
<b>Les contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public</b>	
<b>Les subventions à des organismes poursuivant un intérêt général</b>	
L'Unité Vie Associative	10
<b>Historique</b>	
<b>Présentation des subventions allouées en 2014</b>	
Perspectives	15
Points forts 2014	16
Chiffres clés	17
Annexe	18



## EDITORIAL

Les associations ont une mission d'intérêt public et sont des piliers essentiels de la société. Leur action est complémentaire à celle des collectivités publiques. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a pris acte de cette réalité en faisant du secteur associatif un véritable partenaire et une de ses priorités. Elue en 2011 au Conseil administratif, j'ai annoncé la même année la création d'une Unité Vie Associative (UVA), qui a vu le jour en 2012. Grâce à cette nouvelle structure, les processus de subventionnement ont été centralisés et simplifiés.

Le Département octroie deux types de subventions: nominatives (monétaires et non monétaires) et ponctuelles. Les premières sont mentionnées comme telles au budget de la Ville. Elles sont allouées aux politiques publiques suivantes: prévoyance sociale, culture et loisirs, enseignement et formation. Les subventions non monétaires consistent en des locaux mis à disposition des associations. Quant aux subventions ponctuelles, elles soutiennent des projets spécifiques, notamment dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, de la vie dans les quartiers, et des activités socio-culturelles et ludiques. En 2014, les subventions allouées par l'UVA se sont montées à 12 millions de francs. Les quelque 250 associations subventionnées couvrent pratiquement tout le spectre des missions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Elles travaillent à l'amélioration du quotidien des habitant-e-s dans les quartiers, et offrent des prestations essentielles au bien-être commun.

Dans une société qui devient de plus en plus complexe, dans laquelle de nouveaux défis apparaissent – comme le vieillissement de la population, de nouvelles formes de pauvreté, la hausse des flux migratoires – les associations jouent un rôle indispensable et innovant. Il est donc important que les pouvoirs publics continuent de se positionner comme des facilitateurs de leur travail. Grâce à l'UVA, notre partenariat avec ces organismes s'est renforcé pour mieux répondre aux besoins de la population, et j'en suis très heureuse!

**Esther Alder**  
Maire

# INTRODUCTION

## **Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et le tissu associatif**

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité œuvre au renforcement de la solidarité sociale et à l'amélioration du bien-être de la population. Cet objectif général implique de coordonner l'action municipale de proximité, d'assurer des prestations de qualité à la population, de soutenir les actrices et les acteurs associatifs et d'impliquer les habitant-e-s- dans la vie de la Cité.

L'action des associations se situe souvent à proximité ou au croisement des politiques publiques. Actrices importantes du développement des territoires, à la fois corps intermédiaires et organismes porteurs de projets spécifiques, elles peuvent, à des degrés divers, être parties prenantes du projet de la Ville de Genève.

Fort de sa mission et de ces constats, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité considère le milieu associatif comme un véritable partenaire.

Ce partenariat est une forme exigeante de collaboration, résultant d'une acceptation mutuelle des prérogatives et d'un respect des missions de chacune et chacun, ainsi que de la volonté commune de répondre au mieux aux besoins de la population.

Il s'agit de développer et de travailler en synergie afin d'atteindre un objectif commun que l'on ne pourrait atteindre seul.

L'objectif est d'aboutir à ce que les relations entre les services publics et les associations permettent à ces dernières d'être considérées comme des vecteurs de participation citoyenne et d'égalité.

# LES SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

## Contexte

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité œuvre au renforcement de la solidarité sociale et à l'amélioration du bien-être de la population tout au long du parcours de vie, de la petite enfance à la mort. Sa mission est de favoriser la cohésion sociale et la solidarité.

Cette mission se décline au travers de plusieurs objectifs clés dont l'inclusion sociale et le soutien à la parentalité.

Le développement de l'inclusion sociale passe par une politique de la jeunesse basée sur la prévention et l'insertion, ainsi que sur l'offre de prestations de qualité aux personnes les plus vulnérables, notamment les aîné-e-s et les personnes sans-abri.

Le soutien à la parentalité implique un accueil de qualité et diversifié dans le secteur de la petite enfance, ainsi que la mise à disposition d'infrastructures scolaires et parascolaires, l'organisation d'activités para et périscolaires, et le développement de places de jeux sécurisées et adaptées.

Fort de ses six services et d'un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité offre des prestations à toutes les catégories de population : les familles, les jeunes, les personnes nouvellement installées dans la Cité, ou encore celles qui sont âgées ou plus fragiles.

Par un soutien à la vie associative, le Département apporte son appui à des activités socio-éducatives, socio-sanitaires et socio-culturelles toujours plus nombreuses et attractives.

Les subventions accordées aux différents organismes par le Département poursuivent des objectifs de service public aussi bien que d'intérêt public.

## Les contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public

La notion de « service public » désigne deux éléments différents : une mission, qui se traduit en activités d'intérêt général, le plus souvent prévues par la loi, et un mode d'organisation consistant, de manière directe, à faire prendre en charge ces activités par l'administration municipale et, de manière indirecte, par des organismes privés (associations ou fondations) mais sous le contrôle de celle-ci.

Dans ce dernier cas de figure, les contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public sont versées à des entités privées, associations ou fondations, et gérées par les différents services du département.

Le régime juridique du service public est organisé autour de trois grands principes. Le premier est celui de la **continuité**, qui exige de lui qu'il soit assuré régulièrement, sans retard dans le temps, sans discontinuité gênante ou pénalisante pour l'utilisateur. Le deuxième principe est celui de **l'égalité**, qui interdit la discrimination entre les usagers, tant vis-à-vis des prestations que des charges.

Des situations identiques doivent être traitées de la même manière. Le dernier principe de fonctionnement du service public est celui de **l'adaptabilité** des services publics à l'évolution des besoins collectifs et aux exigences de l'intérêt général.

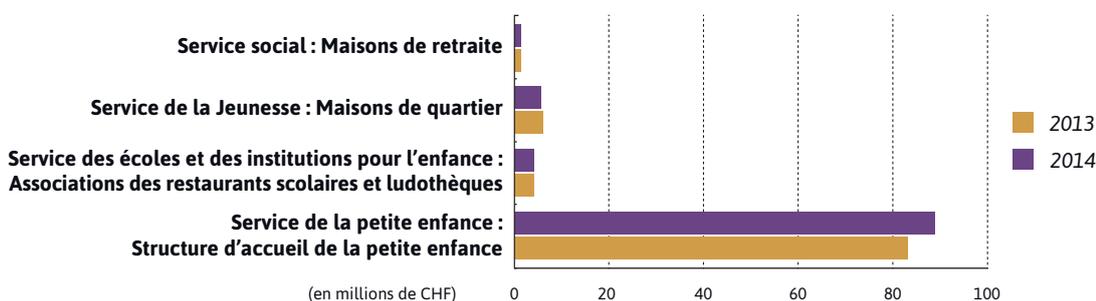
Le graphique ci-dessous présente la répartition des contributions, monétaires et non monétaires, octroyées aux différentes associations par l'ensemble des services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

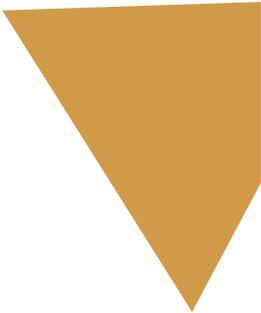
Chaque service mobilise plusieurs partenaires afin de mener à bien sa mission. Les actions de service public découlent souvent de lois cantonales, notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et des loisirs, ou encore de l'animation socio-culturelle.

Le montant total des contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public s'est élevé à CHF 98.9 millions en 2014 (2013: CHF 93.4 millions).

Les listes détaillées des institutions subventionnées sont disponibles dans les brochures des comptes respectifs publiées chaque année.

### Les contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public





## Les subventions à des organismes poursuivant un intérêt public

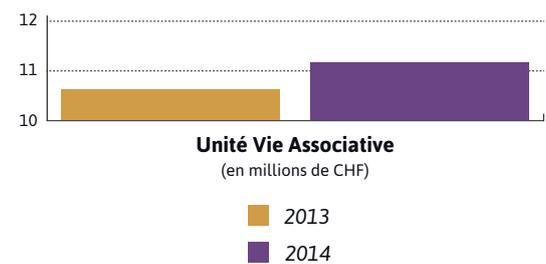
L'expression « intérêt public » désigne les intérêts, valeurs ou objectifs qui sont partagés par l'ensemble des membres d'une société. Elle correspond aussi à une situation qui procure un bien-être à tous les individus d'une société.

L'intérêt public est une notion qui décrit la finalité de l'action de la Municipalité au niveau de son territoire. Il peut être à la fois la somme des intérêts particuliers et un intérêt spécifique, mais doit rester commun à la collectivité et transcender les intérêts des individus.

L'entité gestionnaire des subventions d'intérêt public au sein du Département de la cohésion sociale et de la solidarité est l'Unité Vie Associative (UVA).

Le présent rapport présente en détails le fonctionnement de l'UVA, ainsi que ses missions et les subventions d'intérêt public qui sont rattachées à l'UVA.

## Les subventions d'intérêt public du Département de la cohésion sociale et de la solidarité



# L'UNITÉ VIE ASSOCIATIVE

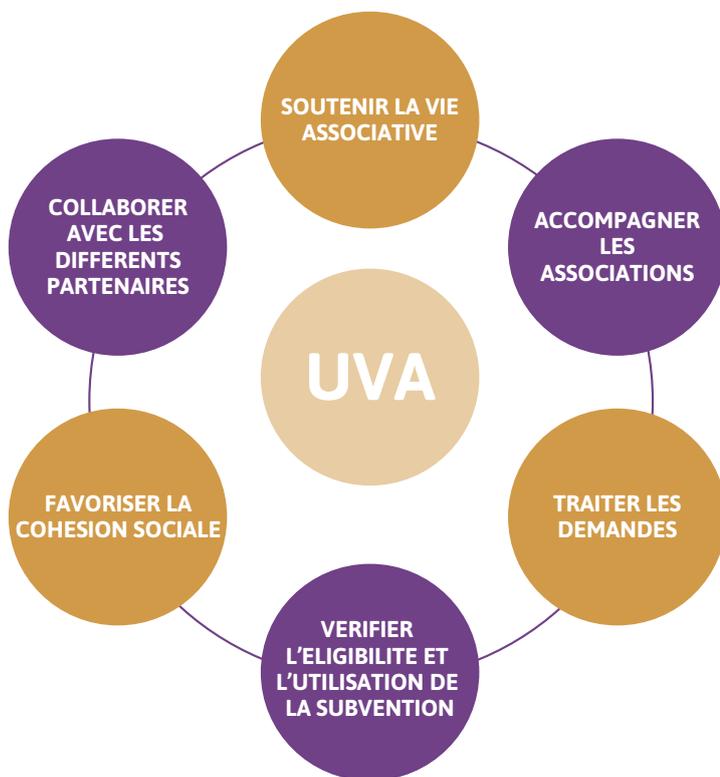
## Historique

Mise en place par Esther Alder, Conseillère administrative, et intégrée à la direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité au 1er janvier 2012, l'Unité Vie Associative (UVA) gère les subventions accordées à des organismes à but non lucratif afin d'assurer ou de faciliter la réalisation de tâches d'intérêt public qu'ils ont librement décidé d'assumer. Elle soutient leur travail en leur proposant un point d'entrée au sein du Département, afin d'améliorer le suivi et la transparence, l'égalité de traitement et la bonne gouvernance. L'équipe de l'UVA est composée de 4 personnes (2,3 ETP).

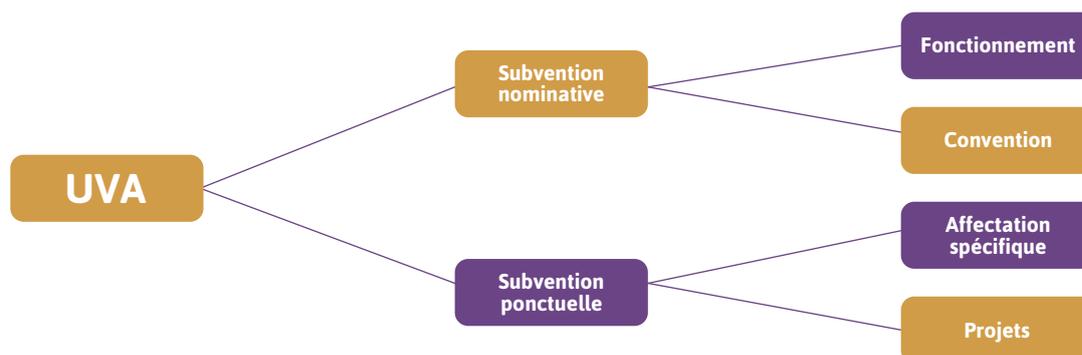
L'UVA apporte un soutien aux associations dans leurs démarches administratives, reçoit les projets et les analyse. Elle assure la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'Unité. En d'autres termes, elle assure le traitement complet de la demande de dépôt jusqu'au contrôle de l'utilisation de la subvention octroyée.

L'UVA gère des subventions monétaires et non monétaires pour un montant de 12 millions de francs, montant stable depuis l'année 2013. Ce montant représente 11% des subventions octroyées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

## Missions de l'Unité Vie Associative



## Types de subventions gérées par l'Unité Vie Associative



Les subventions de soutien au fonctionnement sont inscrites au budget de la Ville. Elles sont dites nominatives, en ce sens que l'organisme est cité nommément au budget de la direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Ces subventions permettent d'assurer la continuité d'une collaboration entre l'organisme et la Ville de Genève, lorsque les prestations de l'association complètent l'action de l'administration municipale. Elles peuvent être monétaires ou non monétaires.

Les subventions monétaires ponctuelles permettent de financer différents types de projets allant de l'animation au sein des quartiers, qui concernent l'ensemble de la population, à des projets plus spécifiques d'animations para/périscolaire pour les enfants. La diversité des projets soutenus démontre la richesse et la créativité du tissu associatif genevois.

Ces projets-ci sont de nature spécifique et ont une durée limitée dans le temps.

Il n'existe pas de droit acquis à l'octroi d'une subvention ponctuelle.

Si la plupart des aides sont financières, de nombreux organismes œuvrant dans les champs de compétences du Département bénéficient d'une mise à disposition de locaux. Ces subventions font l'objet d'une convention de prêt à usage entre l'organisme concerné et la Ville de Genève.

## Les mesures d'accompagnement et de soutien

Parallèlement à l'octroi de subvention, l'UVA développe et propose une série de mesures d'accompagnement pour les associations. Ces propositions peuvent être de différentes natures. Un soutien financier peut, par exemple, être alloué aux permanents ou aux bénévoles afin de leur permettre de se former, de se professionnaliser.

Ainsi, des sessions de formation peuvent être organisées pour faciliter l'établissement d'un niveau de connaissances et de conscience équivalent parmi les associations sur différentes thématiques.

De plus, des rencontres entre associations peuvent être organisées afin de faciliter la mise en route création de synergies entre elles.

Une permanence est assurée par l'équipe de l'UVA, ce qui permet une grande réactivité en termes d'information, mais également de traitement des dossiers.

## Les relations avec l'extérieur

L'UVA est un interlocuteur privilégié au sein du Département. Elle est en lien constant avec d'autres entités publiques, mais également privées. L'UVA collabore régulièrement avec les différents services municipaux.

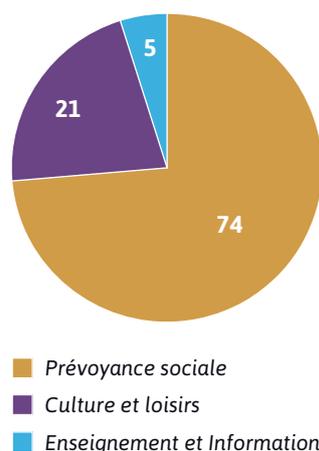
En effet, afin de permettre une action adéquate, éthique et durable, il est essentiel de collaborer et de travailler en réseau. Tant les services de l'Etat que les autres départements municipaux constituent un véritable réseau de partenaires de l'UVA. Ces contacts réguliers permettent une action cohérente et concertée des acteurs publics à l'endroit du tissu associatif.

## Présentation des subventions allouées en 2014

En préambule, il apparaît essentiel de présenter brièvement l'engagement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en regard des politiques publiques menées par la Ville de Genève.

Les actions soutenues par le subventionnement de l'Unité Vie Associative sont menées dans trois politiques publiques prioritaires comme le traduit le graphique ci-dessous.

### Répartition des subventions allouées par l'UVA par politique publique



Si une politique constitue « un programme d'actions propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales », elle recouvre également les outils et moyens pour atteindre des objectifs dans un domaine particulier de la société.

Ce document présente le subventionnement et les actions de l'UVA dans différents champs d'actions.

## Répartition des associations par champs d'actions

La définition des champs d'actions ainsi qu'une présentation du subventionnement qui leur est rattaché permet d'avoir une vision globale et une meilleure compréhension du soutien proposé par l'UVA.

Les organismes à but non lucratif œuvrent en complémentarité avec la Municipalité. La répartition présentée permet d'illustrer la place et le rôle essentiels de ces institutions partenaires.

### Insertion sociale

L'insertion sociale désigne les interventions menées aux moyens de différents dispositifs, auprès d'individus ou de groupes isolés ou marginalisés, afin de permettre des échanges avec la société.

L'engagement du Département en matière d'insertion sociale est important et essentiel. 32 associations bénéficient d'une subvention nominative monétaire pour un montant total de CHF 5'824'872. Outre l'aspect monétaire, 25 associations bénéficient d'un local mis à disposition par le Département pour un montant de CHF 1'689'729.

Enfin, 37 projets favorisant l'insertion sociale essentielle à la communauté ont été soutenus, pour un montant de CHF 396'400.

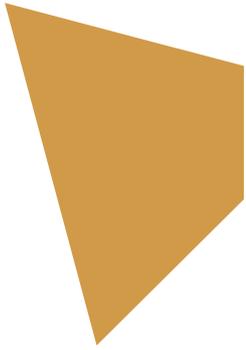
Ces associations peuvent travailler dans des domaines différents, avec des publics cibles spécifiques, ou encore proposer des formations aux adultes.

### Inclusion sociale

L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que les citoyen-ne-s aient les moyens de participer en tant que membres reconnus, valorisés et respectés, à la communauté.

Le Département soutient 9 organismes par des subventions monétaires nominatives représentant un montant de CHF 753'300. 20 associations bénéficient de locaux mis à disposition pour un montant de CHF 599'991. Enfin, 32 projets ont pu se concrétiser avec un montant global de CHF 390'620.

A titre d'illustration, la valorisation du bénévolat, ainsi que la participation, sont des figures emblématiques de ce champ d'actions.



### Enfance

Dans le cadre de « 2014, année de l'enfance », la Municipalité a mené une démarche d'évaluation et d'analyse de ses prestations à laquelle tous les départements et services ont contribué, et qui a donné lieu à un rapport soulignant non seulement la qualité des prestations délivrées, mais aussi les points d'amélioration. Les organismes soutenus par l'UVA complètent ces prestations municipales et participent à la qualité de l'engagement du Département dans une politique de l'enfance et de la famille. 18 organismes bénéficient de subventions monétaires nominatives, celles-ci équivalent à CHF 630'600. Les locaux mis à disposition de 10 organismes leur permettent de déployer leurs activités. L'apport du Département se monte à CHF 311'083. 20 projets spécifiques ont également été soutenus pour un montant de CHF 180'300.

### Jeunesse

Le Département prend en compte, à tous les niveaux et dans tous les domaines, la situation, les besoins et les attentes de la jeune génération. Les subventions accordées sont complémentaires à l'action municipale déployée par le Service de la jeunesse. CHF 437'100 ont été répartis entre 7 organismes qui développent des actions ou des activités en faveur de la jeunesse. Parallèlement, des espaces sont mis à disposition de 11 associations, ce qui représente un montant total de CHF 585'569. Les jeunes sont porteurs d'idées et de projets. Au total 49 initiatives ont été soutenues par l'UVA pour un montant de CHF 340'733.

### Vieillesse

Les actions en faveur des aîné-e-s développées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité sont complétées par le subventionnement de plusieurs associations œuvrant avec et pour les aîné-e-s. En effet, toujours dans la volonté d'être complémentaire, le Département engage un montant de CHF 336'300 annuel auprès de 14 associations bénéficiant de subventions monétaires nominatives, 3 associations utilisent des locaux mis à leur disposition représentant un montant annuel de CHF 57'972. 7 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 65'480. Ceux-ci proposaient des actions tant dans le domaine des loisirs que de l'information en passant par l'employabilité.

### En détails...

Type de locaux mis à disposition	Insertion sociale	Inclusion sociale	Enfance	Jeunesse	Vieillessement	TOTAL
Nombre d'organismes subventionnés	32	9	18	7	14	80
Subventions monétaires nominatives (en milliers de CHF)	KCHF 5'825	KCHF 754	KCHF 631	KCHF 437	KCHF 336	KCHF 7'982
Nombre d'organismes au bénéfice d'une mise à disposition	25	19	11	11	3	69
Subventions non-monétaires (en milliers de CHF)	KCHF 1'690	KCHF 600	KCHF 311	KCHF 586	KCHF 58	KCHF 3'244
Nombre de projet soutenus	37	32	20	49	7	145
Subventions ponctuelles (en milliers de CHF)	KCHF 396	KCHF 391	KCHF 180	KCHF 341	KCHF 65	KCHF 1'375
<b>Montant total (en milliers de CHF)</b>	<b>KCHF 7'911</b>	<b>KCHF 1'745</b>	<b>KCHF 1'122</b>	<b>KCHF 1'364</b>	<b>KCHF 459</b>	<b>KCHF 12'601</b>

Chaque champ d'actions recouvre plusieurs politiques publiques. En effet, ce référentiel prend en compte le public cible, ainsi que le cœur de mission des associations. Cette catégorisation offre une vision d'ensemble sur le subventionnement de l'Unité Vie Associative.

Cette clarification permet également de présenter une politique de subventionnement transparente, en adéquation avec les missions et les objectifs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

## PERSPECTIVES

Les organismes sans but lucratif travaillent à améliorer le quotidien des habitantes et des habitants dans les différents quartiers de la ville.

Les buts qu'ils poursuivent sont essentiels au bien-être commun, au maintien des liens sociaux comme à l'équilibre des temps privés et professionnels des familles.

Contribuer à la vie d'un organisme sans but lucratif demande de la part des actrices et des acteurs un engagement certain et une prise de responsabilité. C'est un véritable acte citoyen qui exige de la disponibilité et des compétences, allant de la gestion des ressources humaines à la gestion administrative ou encore financière.

Les organismes sans but lucratif sont également des espaces d'innovation et de créativité importants. Au plus proche de la réalité des gens, ils détectent les besoins, anticipent parfois les problématiques à venir et proposent en réponse des projets et des actions constructifs.

Si ces organismes sont à l'orientation et à la conduite des politiques, les pouvoirs publics sont indispensables au maintien et à la pérennité de leur action. Pour que ce partenariat fonctionne, il est important que les pouvoirs publics se positionnent comme des facilitateurs du travail en les accompagnant dans leur mission par le biais, notamment, de formations, de mise à disposition d'outils de gestion et, bien sûr, de financements.

En contrepartie, il est attendu des organismes au bénéfice de ces soutiens une transparence dans leur fonctionnement, une rigueur dans leur gestion, une recherche constante d'adéquation de leurs prestations aux besoins de la population et une cohérence de leurs projets avec les politiques publiques développées par les acteurs institutionnels.

Le contexte social et urbain qui prévaut aujourd'hui, avec la mobilité accrue, la diversité des groupes de population, le vieillissement complexifie la tâche des pouvoirs publics et des organismes à but non lucratif. Les enjeux et les défis liés à ces évolutions sont de taille. Mais ils sont aussi une belle opportunité de renforcer et d'améliorer les collaborations entre le secteur public et le secteur privé.

C'est en tout cas l'ambition de la Ville !

# POINTS FORTS 2014

Durant cette année, l'Unité Vie Associative a collaboré à :

- l'élaboration du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21195);
- la conceptualisation de fiches supports pour les associations subventionnées.

Elle a soutenu :

- 80 associations par le biais de subventions nominatives monétaires;
- 69 associations par le biais de subventions nominatives non monétaires;
- 223 dossiers, dont 145 projets par le biais de subventions ponctuelles.

Elle a organisé :

- la formation de 41 associations subventionnées au nouveau droit comptable;
- deux séances d'information sur le nouveau Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21195).

## CHIFFRES CLÉS

10'235	Nuits proposées par l'Armée du Salut, grâce au financement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
90'753	Repas assurés par Le CARE, grâce au financement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
1'700	Familles reçues par l'Ecole des Parents en Ville de Genève
1'150	Kilos de déchets ramassés et triés par une centaine de citoyen-ne-s lors du nettoyage du lac en septembre 2014
33	Associations de seniors représentées au sein de la Plateforme des associations d'ainé-e-s
34'000	Citoyen-ne-s participant aux animations de proximité organisées par les associations et financées entièrement ou partiellement par la Ville de Genève
6'931	Nombre d'enfants ayant participé à des séjours de vacances
948	Jeunes bénéficiant d'un accompagnement proposé par divers partenaires de l'UVA dans le cadre de l'insertion professionnelle
5'787	Femmes bénéficiant d'un accompagnement ou d'un accueil délivré par diverses associations
5'645	Seniors participant aux activités de 8 associations subventionnées par la Ville (en plus des club d'ainé-e-s)
12'018	Bénéficiaires de formation
90'000	Personnes assistant à des projections de cinéma gratuites en plein air

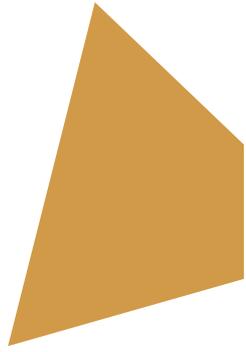
# ANNEXE: REPARTITION DES SUBVENTIONS PAR CHAMP D'ACTION

## Insertion sociale

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association 360	86'700
Association Aspasia	440'200
Association Camarada	52'800
Association Carrefour-Rue	352'800
Association Centre de Contact Suisse-Immigrés	181'400
Association centre F-Information	165'000
Association Club en fauteuil roulant	99'400
Association Colis du coeur	20'600
Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	51'500
Association de Défense des chômeurs	150'000
Association de Lutte contre les Injustice sociale Précarité	30'000
Association genevoise des malentendants	27'800
Association Insieme	74'200
Association La Carte Blanche	15'000
Association La Coulou	139'200
Association Le Caré	266'300
Association Le Racard	476'800
Association Le Trialogue	214'900
Association Lestime	128'900
Association Lire et Ecrire	25'000
Association Partage Partenariat Alimentaire Genevois	323'200
Association pour le Bateau Genève	277'700
Association Université Ouvrière de Genève	240'400
Association Université Populaire Albanaise	67'000
Association Université Populaire de Genève	150'000
Association Voie F	90'000
Espace Solidaire Pâquis	50'000
Fédération genevoise des associations LGBT	25'000
Fondation Au Coeur des Grottes	601'800
Fondation Suisse du Service Social International	30'000
Fondation Trajets - buanderie	416'272
Soc. Coop. Armée du Salut-Accueil Nuit	555'000
<b>Total</b>	<b>5'824'872</b>

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Al-Anon Groupes Familiaux	11'200
Association 360	22'664
Association Aspasia	13'596
Association Autrement-Aujourd'hui	11'447
Association Carrefour-Rue	129'999
Association de Défense des chômeurs	24'940
Association de l'Orangerie	54'857
Association Insieme	502'360
Association Journée du coeur	8'002
Association La Carte Blanche	46'044
Association Le Trialogue	33'844
Association L'Expérience	16'104
Association Première ligne	63'688
Association Solidarité Femmes	120'332
Association T-Interactions	120'607
Association Vires	70'028
Centre Social Protestant	67'392
Croix-Rouge Genevoise	51'813
Fondation Au Coeur des Grottes	98'940
Fondation Suisse du Service Social International	4'460
Fondation Trajets - buanderie	73'872
Groupe Alcoolique Anonymes	24'366
Groupe Sida Genève	45'000
Procap Genève	74'174
<b>Total</b>	<b>1'689'729</b>

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association 360	1'500
Association Aspasia	30'000
Association Café Cornavin	8'000
Association Café Cornavin	1'500
Association Camarada	5'000
Association Carrefour-Rue	50'000
Association Carrefour-Rue	1'500
Association Carrefour-Rue	2'000
Association de Lutte contre les Injustice sociale Précarité	10'000
Association Eric Rosset	500
Association Kayu intégration	3'000
Association La Coulou	2'000
Association La Teuf	2'500
Association La Teuf	1'000
Association Le Caré	10'000
Association Le Caré	2'000
Association Le Gai Savoir	5'000
Association Le Gai Savoir	5'000
Association Le Racard	10'000
Association L'Orangerie	2'000
Association pour la promotion des droits humains-APDH	39'400
Association pour la promotion des droits humains-APDH	1'000
Association pour le Bateau Genève	2'000
Association Solidarité Femmes	20'000
Association T-Interactions	5'000
Centre Social Protestant	5'000
Centre Social Protestant	10'000
Collectif d'associations pour l'Action Sociale-CAPAS	3'500
Collectif du 17 Octobre	4'000
Entraide Protestante Suisse-EPER	5'000
Espace Solidaire Pâquis	2'000
Fédération genevoise des associations LGBT	10'000
Fédération genevoise des associations LGBT	10'000
Fédération Maison Kultura	45'000
Fondation Au Coeur des Grottes	50'000
Fondation les Réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui - Centre de la Roseraie	30'000
Fondation les Réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui - Centre de la Roseraie	2'000
<b>Total</b>	<b>396'400</b>



## Inclusion sociale

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Centre genevois du volontariat	96'200
Association d'usagers des Bains des Pâquis	245'000
Association ICVolontaires-Suisse	12'400
Association Villa Dutoit	87'600
Black Movie	15'000
Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active	4'600
Ciné Transat	100'000
Forum des démocraties participatives	50'000
Unions Chrétiennes de Genève	142'500
<b>Total</b>	<b>753'300</b>

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Action Civique intempestive	87'600
Association Biopop	12'144
Association d'usagers des Bains des Pâquis	105'000
Association Groupe Expérimental TV	3'169
Association Habitants 95F	4'573
Association ICVolontaires-Suisse	22'664
Association La Teuf	744
Association Lieux de rencontre et de culture	18'000
Association Lo'13'To	22'360
Association Musiciens des Cent Villages	8'584
Association Sonopack	2'090
Association Villa Dutoit	161'832
Association Zanco	14'280
Fédération ICVolontaires	6'576
Fogolar Furlan di Ginevra	8'097
Fondation Pro Patria - Section Genève	6'745
Gpt des intérêts Vieusseux-Villars-Franchises	24'398
Groupement Expérimental TV	10'048
LE99	38'779
S.A.I.G (Soc.des ass. Italiennes de Genève)	42'308
<b>Total</b>	<b>599'991</b>

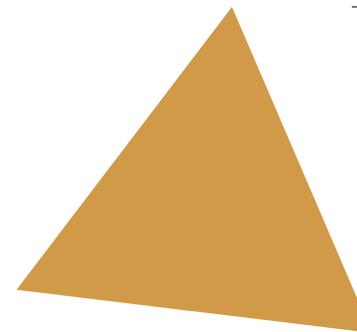
Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Aqua-Diving Club de plongée	5'000
Assoc. des habitants du Quartier de la Concorde-AHQC	2'500
Assoc. des habitants du Quartier de la Concorde-AHQC	970
Association Agis	15'000
Association Couleur Café	4'000
Association des habitants des Minoteries	350
Association d'usagers des Bains des Pâquis	12'000
Association Ecoart-Nayan	5'000
Association Entrelacs	1'000
Association Esprit Nomade	6'000
Association Esprit Nomade	10'000
Association FTA	3'000
Association Genève Bénévolat	42'200
Association Hapap	4'300
Association Label-Vie	5'000
Association Label-Vie	10'000
Association les Artichauts	5'000
Association pour la Reconversion des Vernets-ARV	15'000
Association Pour y croire encore	10'000
Association Rivages	20'000
Baz'Art de St-Gervais	15'000
Centre Akwaba	3'000
Centre genevois du volontariat	5'000
Compagnie les Vieilles	1'000
Compagnie Uranus	10'000
Diverssites	15'000
Fédération Maison Kultura	25'000
Fondation Ethique et valeurs	10'000
Les Jardins de Cocagnes	10'300
S.A.I.G (Soc.des ass. Italiennes de Genève)	10'000
Swiss institute for sustainable management	10'000
Unions Chrétiennes de Genève	100'000
<b>Total</b>	<b>390'620</b>

## Enfance

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Caritas-Jeunesse	41'800
Association Centre Protestant de Vacances	175'300
Association Cheetah-Baby Plage	10'300
Association du Scoutisme Genevois	83'500
Association Ecole des parents	60'000
Association Fourchette verte	10'300
Association Genevoise pour vacances familiales	3'100
Association La Bataille des livres	10'300
Association Païdos	41'200
Association Pro Juventute	50'000
Association Vacances Nouvelles	46'400
Centre de consultation & traitement d'abus sexuels	10'300
Fédération des colonies de vacances catholiques romaines Genève	4'100
Fédération des colonies de vacances du canton de Genève	4'100
Fédération protestante des colonies de vacances de Genève	4'100
Gapp - Group. gen. ass. parents d'élève - Pédibus	25'800
Mouvement Populaire des Familles	50'000
<b>Total</b>	<b>630'600</b>

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Astural	1'511
Association la Bulle d'Air	53'944
Association Maison de Naissance la Roseraie	48'000
Association Païdos	113'806
Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak	20'652
Association Vacances Nouvelles	29'171
Fédération des colonies de vacances du canton de Genève	2'939
Gapp - Group. gen. ass. parents d'élève	18'091
Mouvement Populaire des Familles	16'426
SMP-La Source Bleue	6'543
<b>Total</b>	<b>311'083</b>

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Assoc. des Parents d'Elèves des Ecolides du Seujet et de Necker- APESN	1'500
Associatio la Forêt Enchantée	5'000
Association 60*60	10'000
Association au Fil des Sons	19'000
Association Bloom and Boom	2'000
Association Centre Protestant de Vacances	1'500
Association Cinématou	15'000
Association des Familles Monoparentales	2'000
Association la Bulle d'Air	20'000
Association la Comète	15'000
Association pour la création de Pro-enfance	3'000
Association Resiliam	5'000
Association Sangha	3'000
Colonie de vacances Chalet Suisse	35'000
Coordination des enfants de la Jonction	600
Fondation Culture & Rencontre	1'000
Mouvement Jeunesse Suisse Romande	1'500
Pro Natura	10'000
ProPhilo	3'400
WWF - Panda club	26'800
<b>Total</b>	<b>180'300</b>



## Jeunesse

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Atelier X	20'600
Association Boîte à Boulots	321'500
Codap	10'000
Coord. accueil & renseignement CAR	23'200
Fondation pour l'avenir	10'300
Groupe de Liaison genevois des Ass. de Jeunesse	41'200
Mouvement Jeunesse Suisse Romande	10'300
<b>Total</b>	<b>437'100</b>

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Atelier X	57'380
Association Bureau Culturel	31'504
Association jeunesse (Ouches)	21'811
Association Pulp 68	40'132
Association Salamandra	19'328
Fondation officielle de la Jeunesse	343'068
Groupe de Liaison genevois des Ass. de Jeunesse	18'177
Groupe Scout Intervention Catastrophe	5'451
Groupe Scout Tanganyika, St-Martin-St-Pierre	5'228
Mouvement Jeunesse Suisse Romande	34'598
Parlement des Jeunes genevois	8'892
<b>Total</b>	<b>585'569</b>

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association Art'O'Danse	8'000
Association contre les arcades bloquées	2'000
Association Dance with me	6'500
Association des Amis de la Terrasse du troc	2'000
Association Euforia	10'000
Association Europe-Charmillles	4'250
Association Festival suisse de cirque de jeunesse	2'000
Association GVA SK8	10'000
Association Kapoupapakap	9'200
Association Le Bus magique	10'000
Association Les Créatellers	7'000
Association Les Créatellers	26'800
Association Les Créatellers	8'000
Association Les Créatellers	-149
Association Lion Entertainment	4'000
Association Maman N'Diaye Diallo-AMND	1'000
Association Pacifique	8'000
Association Pavillon Cayla	20'000
Association Positive Soul	1'400
Association Romande Ciao	5'000
Association Sirocco	10'000
Association Stop Suicide	5'000
Association Tink.ch	500
ATB- Espace de rencontres et d'activités pour adolescents	2'000
ATB- Espace de rencontres et d'activités pour adolescents	4'000
CENC	3'600
CFT Saloon Acacias	10'000
Common Ground	-360
Coord. accueil & renseignement CAR	5'000
Coordination des centres ville de Genève -MQ Asters	1'800
Coordination des MQ et CL de la Ville de Genève	37'000
LGBT Youth Suisse	15'000
Maison du Vélo	-5'000
MQ Acacias	4'000
MQ Asters-Servette	1'400
MQ Champel	12'000
MQ Eaux-Vives	4'000
MQ Jonction	0
MQ Jonction	9'000
MQ Pâquis	1'500
MQ Pâquis	1'800
MQ Plainpalais	4'500
MQ Plainpalais	6'000
Pré en Bulle	8'000
Pré en Bulle	28'992
Pré en Bulle	10'000
Roller Skate Party Association	5'000
Roller Stalom Genève	5'000
Urban Project	6'000
<b>Total</b>	<b>340'733</b>

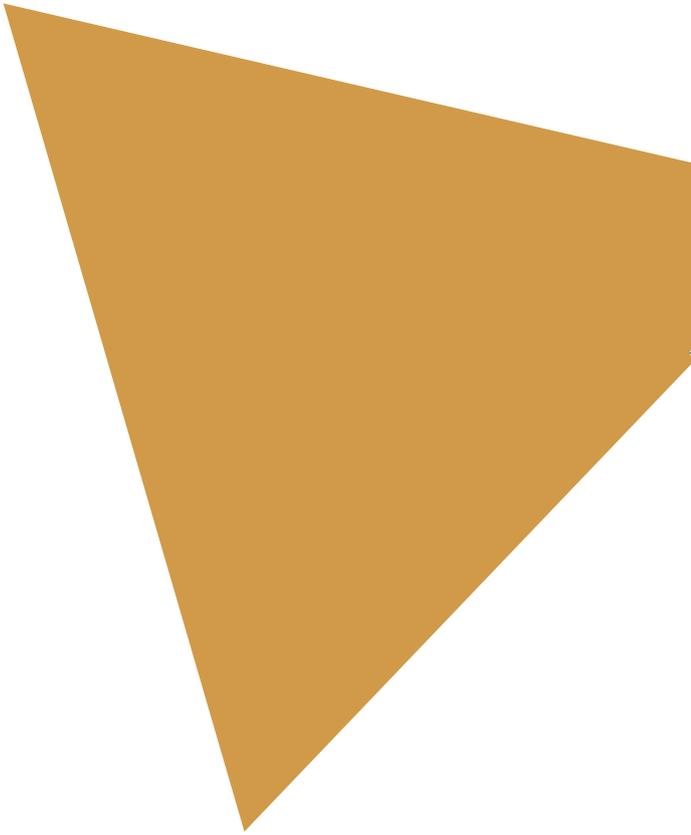
## Vieillessement

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Au Fil du Rhône	1'400
Association d'ainés Asters	1'400
Association d'ainés les Pâquisards-Amat	1'400
Association d'ainés l'Oasis	1'400
Association de défense et détente retraités AVIVO	159'800
Association Gymnastique Seniors Genève	8'400
Association le 3e Optimiste	1'400
Association Lecture et Compagnie	10'300
Association Mouvement des aînés Genève	50'000
Association seniors Plainpa-vivants	1'400
Club des Seniors de Champel	1'400
Conseil des Anciens	12'000
Fédération genevoise des clubs d'ainés & assoc. de seniors	11'000
Plate-Forme Associations d'Aînés Genève	75'000
<b>Total</b>	<b>336'300</b>

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Gymnastique Seniors Genève	15'240
Association Mouvement des aînés Genève	33'192
Conseil des Anciens	9'540
<b>Total</b>	<b>57'972</b>

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association Dance with me	2'000
Association EMS "Résidence Notre Dame"	1'000
Association EMS "Résidence Notre Dame"	1'000
Association le 3e Optimiste	38'980
Association Phare Seniors	11'500
FAAG	10'000
Fédération Genevoise d'Echec	1'000
<b>Total</b>	<b>65'480</b>





**Impressum**

**Rédaction et coordination**

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

**Renseignements**

Unité Vie Associative  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4  
1204 Genève  
022 418 49 16

**Réalisation**

LUNIC SA

**Impression**

Centrale municipale d'achat et d'impression

**Décembre 2015**